



**MÉTROPOLE**  
EUROPÉENNE DE LILLE

# **Plan Métropolitain de Développement de l'Économie Sociale et Solidaire (PMDESS) 2015 – 2020**

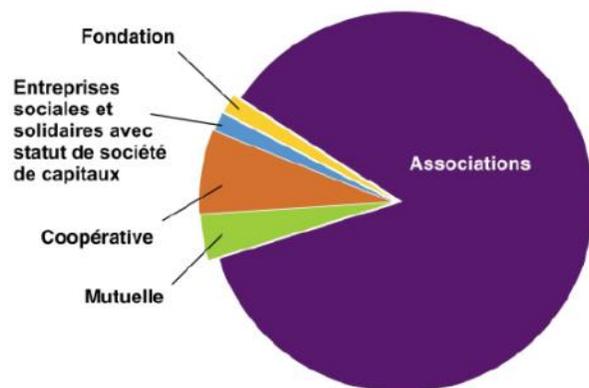
*Marc GODEFROY, Conseiller métropolitain délégué  
à l'Économie Sociale et Solidaire*

## DÉFINITION DE L'ESS

- **La loi de l'ESS** de juillet 2014 confère à l'ESS une reconnaissance et la définition de son périmètre
- **Au sens de la MEL** cette définition est confortée par les principes suivants:
  - L'humain au cœur du projet, lucrativité limitée.
  - Utilité sociale ou collective, projet au service de l'intérêt général
  - Gestion démocratique, gouvernance partagée.
  - Diversité des ressources financières (privées, publiques, bénévolat)
  - Ancrage territorial , « capillarité », proximité

# L'ESS SUR LE TERRITOIRE DE LA MEL / CHIFFRES CLÉS

- 3900 organismes employant 52 000 salariés sur le territoire de la MEL,
- Soit 11 % des emplois
- Principalement sous la forme d'association
- Une création de valeur déterminante



**Insee Analyses**  
Nord-Pas-de-Calais  
N° 12  
Février 2015

## L'ESS au sein de la Métropole Européenne de Lille : une économie au service des habitants

Sur le territoire de la Métropole Européenne de Lille, l'économie sociale et solidaire (ESS) compte environ 52 000 salariés et concerne près de 11 % des emplois. Déployée principalement sous la forme d'associations dans l'action sociale, l'ESS couvre plus largement les activités mises en œuvre localement visant la satisfaction des besoins des personnes présentes sur le territoire. Les emplois liés à l'ESS pesant davantage au sein des territoires résidentiels, situés au nord et à l'ouest de la métropole, avec une part d'emplois dédiée, supérieure à la moyenne observée dans l'ensemble du territoire. Si le nombre de salariés n'a pas été impacté par le choc de la crise de 2009-2010, l'emploi dans le secteur a pu pâtir du déficit d'activités qui a suivi cette période. Les salaires sont davantage à temps partiel que dans le reste de l'économie mais plus rémunérés à titre couvert par une convention collective.

Lucas Lantey, Jean Drenner, Geneff Werguin

Sur le territoire de la Métropole Européenne de Lille (MEL), l'économie sociale et solidaire (ESS) compte environ 52 000 salariés et concerne près de 11 % des emplois (figure 1), dont 53 200 dans les quatre secteurs d'actions traditionnels (associations, coopératives, mutualités et fondations), appelé dans le reste de l'étude « l'économie sociale » (ES), et 300 dans les sociétés de capitaux employées dans une démarche sociale et solidaire. Elle constitue par conséquent un domaine d'usages à part entière pour les acteurs locaux, qui s'attachent à soutenir son développement (encadré 2).

Dans l'ensemble de la région, l'économie sociale réunit six catégories des associations, coopératives, mutualités et fondations concerne environ 140 000 personnes. Elle emploie en France métropolitaine 2,3 millions de salariés et compte pour 10 % des effectifs.

**L'ESS plus développée dans l'emploi du nord de la métropole lilloise.** L'écart entre des postes de travail de l'ESS selon les huit territoires de la MEL, et de leurs principales secteurs d'activités en 2012.

Part de l'ESS dans l'emploi total sur le territoire de la MEL

- MEL 11,4 %
- MEL 10,4 %

Nombre d'emplois relatifs de l'ESS

Répartition par secteur des emplois relatifs de l'ESS

- Aide à domicile et aide par le travail
- Accueil des personnes handicapées
- Accueil des personnes âgées
- Crèches et garderies
- Reste de l'action sociale
- Éducation
- Santé
- Culture et loisirs
- Sport
- Autres secteurs

Note de lecture : la taille des bulles est proportionnelle au nombre de postes de travail. Le cas employé de l'ESS est sur le territoire lillois avec près de 10 fois plus d'actions sociales et solitaires. Sur ce territoire, l'ESS représente 11,4 % de l'emploi total.

Source : Insee, Cjep

## ELABORATION DU PMDESS 2015-2020

- Un processus d'élaboration qui a privilégié **la concertation**
- La prise en compte des **acquis de la précédente période (plan 2011-2014)**
- L'appel à projets « *Entreprendre autrement* » 47 projets soutenus pour 630 K € financés
- **1200 projets soutenus via le partenariat avec les structures d'accompagnement et de financement**
- Lancement de la **Chaire ESS**
- Lancement du **Pôle Territorial de Coopération Economique « Lille Métropole Solidaire »**
- Un **appel à projets en direction des territoires** 171 663 € pour 5 projets
- Soutien aux **filières émergentes** : économie circulaire, économie collaborative
- Développement des moyens financiers : **fonds de prêts à l'entrepreneuriat collectif**

## LE CONTEXTE DU PMDESS 2015/2020

- **L'ESS, une composante originale de l'économie générale, une façon d'entreprendre légitimée par une nouvelle donne: la loi de juillet 2014** qui irrigue tous les domaines de l'activité humaine
- **L'ESS, une ambition métropolitaine** ancrée (les acquis de la période 2011-2014) et ambitieuse (le plan 2015-2020)
- **L'ESS, un besoin de développement** à la fois urgent et possible

## LES ENJEUX DU PMDESS 2015/2020

- **Poursuivre les actions engagées** dans le précédent plan d'action avec les inflexions du nouveau projet
- Conforter la mise en place de cadres structurels et structurants favorisant le développement de nouveaux modèles économiques
- Accompagner **la mise en économie d'initiatives de production de « communs »** en soutenant l'émergence de modèles économiques alternatifs
- Accompagner **le changement d'échelle compatible avec la « Capillarité » des initiatives** par la promotion du modèle des réseaux à intelligence répartie
- Développer **la synergie entre ESS et métropole innovante** en intégrant toutes les formes d'innovation (co-working, économie de la fonctionnalité, économie circulaire, économie et consommation participative...), et contributive à la Troisième Révolution Industrielle

## PMDESS 2015/2020

### *Une ambition transversale et métropolitaine*

**L'ESS s'articulera au PMDE** notamment comme contributive d'une économie de l'emploi, de la proximité, de l'innovation,

### **Un processus de concertation et d'alliances** avec

- Les autres politiques de la MEL
- Les territoires et les villes
- Les réseaux de l'ESS
- Les autres acteurs économiques

**En appui à d'autres politiques transversales** : la politique de la ville, le développement durable

# PMDESS 2015/2020

## Les priorités opérationnelles

- Cinq axes de travail identifiés à l'issue de la phase de consultation et constitutive du plan d'actions 2015-2020



- Maintien d'une partie des actions du précédent plan avec de nouvelles inflexions prenant en compte:
  - Les besoins en terme de consolidation financière de bon nombre de structures de l'ESS
  - Les mises en synergie et les approches réseau pour favoriser la visibilité, l'approche de nouveaux marchés, le maintien de l'emploi...

PRIORITÉ 1  
ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT

- Encourager et **aider au démarrage** et au **développement** d'activités de l'ESS sur le territoire de la MEL, particulièrement dans les quartiers relevant de la politique de la ville
- Encourager et accompagner les démarches de **mutualisation et de coopération économique**, éventuellement les nouveaux statuts (SCIC)
- Soutenir la **visibilité**, la **lisibilité** et la **mobilisation des outils financiers** existants
- Encourager de **nouveaux modes de financement**

### *De nouvelles inflexions*

- Impulsion et soutien de la MEL pour l'identification et la **mobilisation des ressources financières**, création de **collectifs de réponse** (appel à projets nationaux, européens...)
- L'accompagnement à la recherche de locaux /La constitution **d'une offre immobilière adaptée** aux besoins des acteurs de l'ESS / Le recours aux espaces de travail partagés (coworking)

### *Un exemple d'action*

#### *L'appel à projets permanent « Entreprendre autrement avec la MEL »*

- Soutenir le **démarrage**, le **développement** d'activités économiques solidaires ainsi que les démarches de **mutualisation / coopération** entre acteurs
- Avec la **participation financière** du Conseil Régional Nord Pas de Calais, des fondations de Lille, fondation AG2R La Mondiale, fondation MACIF, de la Caisse des Dépôts, du pôle de la finance solidaire, de Nord Actif et la participation des Villes et réseaux d'acteurs
- Tendre vers l'objectif de **50 % de projets issus ou répondant aux besoins des habitants de territoires en difficulté**
- Les **moyens affectés**: 220 000 euros/an dont 150 000 euros de cofinancement
- **20 à 25 projets financés** par an / **pérennisation de 90%** d'entre eux à 3 ans

**PRIORITE 2  
ANIMATION TERRITORIALE**

- Affirmer le rôle de chef de file de la **MEL garante de la stratégie et de la cohérence globale de la politique ESS** sur son territoire
- **Conforter les plans d'actions des communes** engagées dans l'ESS
- Animer et **accompagner les initiatives des territoires** visant à développer l'ESS, en s'appuyant sur les dynamiques locales
- Aller vers davantage **d'équité territoriale**

*De nouvelles inflexions*

- Des **Rdv réguliers avec les 8 territoires** de la MEL pour présentation des projets de la MEL et leur déclinaison opérationnelle
- Le renforcement de la **participation aux travaux de différents réseaux** transfrontaliers, nationaux, européens voire internationaux et aux dynamiques des autres métropoles

*Un exemple d'action*

*le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt auprès des communes*

- Recueillir les informations sur les projets des communes et l'expression des besoins en terme de développement de l'ESS dans les territoires
- Identifier et proposer l'accompagnement à mettre en place pour la réalisation des projets
- Proposer des réponses aux besoins exprimés
- Partenaires associés: les services de la MEL (coordination des territoires, relations aux usagers) les territoires, les villes, les réseaux d'acteurs...)
- Calendrier : Lancement de l'appel à manifestation d'intérêt au premier trimestre 2016
- Moyens dédiés: Entre 50 et 100 k€ par an, et possibilité de mobiliser ingénierie et dispositifs (mobilisation de l'appel à projets, mobilisation des réseaux, du dispositif local d'accompagnement...)

- 13 • Résultats attendus : 3 à 5 projets de territoire initiés par an**

PRIORITE 3  
RECHERCHE / DÉVELOPPEMENT ET INNOVATION

- **Soutenir la recherche** dans la perspective de sa contribution à la structuration, au développement et au changement d'échelle de l'ESS
- Soutenir les démarches innovantes
- Soutenir la **création de Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif** en réponse à des besoins de la collectivité
- **Proposer de nouveaux modes de faire**, consolider et maintenir la place de l'ESS dans les concepts économiques émergents

**PMESS 2015/2020**  
**RECHERCHE / DÉVELOPPEMENT ET INNOVATION**

***De nouvelles inflexions***

- Opérationnalité de la **Chaire interuniversitaire et interdisciplinaire** de l'ESS (thèmes de recherche) et de démarches associant chercheurs et citoyens
- Transformation en Société Coopérative d'Intérêt Collectif de l'entreprise Initiatives et Cité co-pilote et animateur du **Pôle Territorial de Coopération Economique « Lille MétroPôle Solidaire »**
- **Soutien à l'innovation sociale** et aux expérimentations dans les champs de l'économie collaborative, de l'économie circulaire, de l'économie de la fonctionnalité,  
***Exemple d'action : Définition des conditions de mise en œuvre d'une monnaie locale complémentaire à l'échelle de la MEL***
- Soutenir l'économie et les savoir faire locaux (services et commerce de proximité, artisanat, circuits courts, insertion..), donner de la visibilité et encourager des modes de consommation respectueux de l'individu et de l'environnement
- Etudier la faisabilité de la participation de la MEL au travers de sa commande publique, de ses services au public (équipements culturels et sportifs...)
- Partenaires impliqués : APES sur ingénierie et accompagnement, villes du territoire, commerçants, entreprises de l'ESS, Crédit Municipal de Lille et Roubaix, La Poste, services de la MEL pour la définition et la mise en œuvre opérationnelle.
- 15 • Calendrier basé sur 18 mois pour lancer la monnaie

## PMDESS 2015/2020

### PRIORITE 4

#### LA SENSIBILISATION, LA FORMATION ET LA PROMOTION

- Rendre **lisible et visible** l'ESS auprès de différents publics
- **Promouvoir ce mode d'entreprendre**, en mobilisant différents leviers
- **Agir** en faveur de l'ESS dans le cadre de la **commande publique**

**PMDESS 2015/2020**  
**LA SENSIBILISATION, LA FORMATION ET LA PROMOTION**  
***De nouvelles inflexions***

- La **sensibilisation et la formation des étudiants**, des universités et des grandes écoles à l'ESS et à l'entrepreneuriat social
- La sensibilisation des **élus, techniciens des collectivités et des porteurs de projets**
- La sensibilisation du **grand public** dans les lieux de grande fréquentation (marchés...)
- Contribution à la mise en place du **schéma des achats responsables de la MEL**

***Exemple d'action : sensibilisation des étudiants***

- Combinaison d'actions de sensibilisation et d'accompagnement de projets
- Association de différents professionnels: entrepreneurs sociaux, collectivités, acteurs de l'ESS
- 3000 étudiants sensibilisés, 400 étudiants accompagnés par an
- 8 établissements de l'enseignement supérieur partenaires
- 25 projets collectifs réalisés par an
- Partenaires impliqués: Chaire ESS, ENACTUS, Ticket For Change
- Moyens dédiés :15000 euros

PRIORITE 5  
L'EMPLOI ET LES RESSOURCES HUMAINES

**Objectifs stratégiques**

- Accompagner le **maintien de l'emploi** dans les structures de l'ESS
- Garantir la **qualité de l'emploi** dans les structures de l'ESS et promouvoir la GPEC Territoriale
- Expérimenter de **nouveaux dispositifs**
- Poursuivre le **dialogue social territorial**

### L'EMPLOI ET LES RESSOURCES HUMAINES

#### *De nouvelles inflexions*

- Coordination de l'expérimentation de **Coopératives jeunesse services** (CJS)
- Suivi du projet de **Dialogue Social Territorial** porté par l'UDES : Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences au sein des structures de l'ESS
- Actualisation régulière du **portrait statistique** en partenariat avec l'INSEE
- Soutien aux actions visant à améliorer la **diversification des métiers** dans les structures adaptées et d'insertion

*Exemple d'action : Accompagnement à la définition du modèle économique du projet d'ATD Quart monde « Territoire 0 chômeurs » initié avec le concours du CBE*

- **Activation des dépenses passives** pour permettre à des **allocataires de minima sociaux de retrouver une activité, un travail**
- **3 territoires d'expérimentation** identifiés sur la base de la mobilisation et de l'adhésion des partenaires : Elus des villes, acteurs de l'emploi, partenaires associatifs, acteurs de l'ESS et autres acteurs économiques, citoyens, bénévoles
- Recrutement des **futurs salariés/entrepreneurs**
- Identification des **activités non solvables** qui pourront être réalisées dans le périmètre des territoires identifiés et dont le **coût sera compensé par les allocations**
- **Accompagnement de la MEL au montage économique de la structure porteuse des expérimentations**

## **PMDESS 2015/2020**

Méthode, animation, gouvernance et évaluation

### **Groupes projets**

- **Structuration des acteurs** (ex : finances solidaires, recherche immobilier...)
- **Appui et expertise** de la MEL sur sa compétence ESS auprès d'autres politiques publiques sur différentes dimensions (ex : intervention au capital des SCIC, travail en mode projet avec la direction Recherche développement sur des sujets transversaux : RSE, RH...)

### **Animation**

- **Animation territoriale** des acteurs, notamment dans le cadre de l'organisation de rencontres ("pépites de l'ESS", "mise en réseaux et filières de l'ESS", en direction des collectivités, acteurs, étudiants, et plus largement du grand public)
- Des "**Assises métropolitaines** de l'ESS" (tous les 3 ans), associant tous les partenaires contribuant au plan d'actions

### **Comité métropolitain de l'ESS**

- Le **comité métropolitain** de l'ESS, instance de pilotage du plan, se réunit deux fois par an.

### **Evaluation**

- **Stratégique pour mesurer les impacts** de l'intervention de la MEL, tout au long du déroulement du plan d'actions, ciblée prioritairement sur les nouvelles actions

### **Soutien financier**

- Avec le **soutien financier de la Région Nord Pas de Calais et de la Caisse des Dépôts et Consignations**



1, rue du Ballon  
CS 50749 59034 LILLE CEDEX  
Tél : +33 (0)3 20 21 22 23  
Fax : +33 (0)3 20 21 22 99

[www.lillemetropole.fr](http://www.lillemetropole.fr)